

UN APPRENTISSAGE PERSONNALISÉ**LA GESTION DES FONDS D'INVESTISSEMENT (GFI)**

La GFI apporte les connaissances fondamentales dont les conseillers ont besoin pour donner aux clients des conseils efficaces en matière de placement dans des fonds communs de placement, d'après leurs objectifs, leur horizon de placement et leur tolérance au risque. Il permet également de mieux cerner les responsabilités juridiques, éthiques et professionnelles du représentant en épargne collective.

La réussite du cours vous permet d'obtenir votre permis de représentant/courtier en épargne collective.

CE QUE VOUS ACQUERREZ

Une meilleure compréhension des marchés financiers et du secteur des fonds communs de placement

La capacité d'analyser le lien entre le risque et le rendement des placements

De meilleures méthodes pour créer et gérer efficacement les portefeuilles des clients

Des connaissances plus approfondies sur l'évaluation du rendement des fonds communs de placement et sur leur structure de frais

MÈNE À DES CARRIÈRES TELLES QUE:

- Représentant inscrit en épargne collective
- Planificateur financier
- Courtier exécutant
- Représentant en placement